

BSI MONACO SAM

Société Anonyme Monégasque

au capital de 15.000.000 euros

Siège social : 35, boulevard Princesse Charlotte - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en euros, avant affectation du résultat)

Actif	31.12.2014	31.12.2013
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	47 500 910	9 941 484
Créances sur les établissements de crédit.....	671 019 507	695 776 859
Opérations avec la clientèle.....	373 622 329	304 820 178
Obligations et autres titres à revenu fixe.....		
Actions et autres titres à revenu variable.....		
Participations et titres détenus à long terme	200 824	200 824
Parts dans les entreprises liées	1 578 044	1 578 044
Immobilisations incorporelles	6 253 727	2 072 704
Immobilisations corporelles	2 866 588	169 226
Compte de négociation et règlement.....	396 641	2 858 061
Autres actifs.....	3 277 596	2 677 820
Comptes de régularisation	4 524 799	1 855 170
Total de l'actif.....	1 111 240 965	1 021 950 370
Passif	31.12.2014	31.12.2013
Dettes envers les établissements de crédit.....	22 137 367	7 736 370
Opérations avec la clientèle.....	1 011 635 631	964 072 418
Autres passifs.....	4 659 193	3 546 896
Comptes de régularisation.....	24 920 779	6 168 406
Comptes de négociation et règlement	4 624 501	2 071 917
Provisions pour risques et charges	308 398	289 704
Dettes subordonnées		
Fonds pour risques bancaires généraux.....	8 263 000	6 663 000
Capitaux Propres hors FRBG	34 692 096	31 401 659
<i>Capital souscrit</i>	<i>15 000 000</i>	<i>15 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>5 537 704</i>	<i>5 433 274</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>10 863 954</i>	<i>8 879 775</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>3 290 438</i>	<i>2 088 610</i>
Total du passif.....	1 111 240 965	1 021 950 370

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

	31.12.2014	31.12.2013
Engagements donnés		
<i>Engagements de financement</i>	104 538 740	76 870 034
<i>Engagements de garantie</i>	10 458 906	4 488 505
<i>Autres engagements</i>	2 250 000	
Engagements reçus		
<i>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit</i>	4 070 000	1 320 000
<i>Engagements de garantie reçus de la clientèle</i>	472 766 218	395 451 225
Engagements sur instruments financiers à terme		
<i>Opérations sur instruments de cours de change</i>	117 612 285	47 014 166
<i>Opérations sur autres instruments</i>	803 471 908	1 264 194 424
Autres engagements		
<i>Engagements réciproques</i>		4 418 264

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en euros)

	2014	2013
Intérêts et produits assimilés	6 403 795	6 284 956
Intérêts et charges assimilées	(317 405)	(1 404 136)
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées		
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées		
Produits sur opérations de location simple		
Charges sur opérations de location simple		
Revenus des titres à revenus variable		
Commissions (produits)	28 273 673	25 028 533
Commissions (charges)	(541 931)	(575 190)
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation	3 225 380	3 048 818
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement		
Autres produits d'exploitation bancaire	2 890 258	2 339 902
Autres charges d'exploitation bancaire	(9 500 276)	(7 094 406)
Produit net bancaire	30 433 494	27 628 477
Charges générales d'exploitation	23 750 560	23 597 087
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	135 681	368 884
Résultat brut d'exploitation	6 547 253	3 662 506
Coût du risque	-12 365	60 680
Résultat d'exploitation	6 534 887	3 723 186
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-23 651	
Résultat courant avant impôt	6 511 236	3 723 186
Résultat exceptionnel	24 175	(290 428)
Impôt sur les bénéfices	1 644 973	1 044 148
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	(1 600 000)	(300 000)
Résultat Net	3 290 438	2 088 610

(soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle).

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31.12.2014***1 - Principes comptables et méthodes appliquées******1.1 Présentation des comptes***

Les comptes annuels de la BSI Monaco SAM ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 modifié du 4 juillet 2000 et 2002.03 modifié du 12 décembre 2002 et selon les principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession.

1.2 Principes et méthodes comptables***a. Conversion des comptes libellés en devises***

- Conformément aux dispositions du règlement CRB 89.01, les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat.

- Opérations de change au comptant et à terme

A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

b. Créances douteuses et litigieuses

- Les encours litigieux et les impayés de plus de 90 jours sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de « contagion ». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

c. Intérêts et commissions :

- Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts, sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultat.

d. Participations et parts dans les entreprises liées :

- Parts dans les entreprises liées

Prise de participation majoritaire en 2009 dans le capital de la société de gestion BSI Asset Managers SAM. Celle-ci s'élève au 31 décembre à € 1.578 k.

Les titres de participation sont comptabilisés au 31 décembre à leur cours historique.

e. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du droit au bail, pour six millions d'euros, relatif aux nouveaux locaux de l'établissement situés à Monaco, Quartier de Monte Carlo, au numéro 35 du boulevard Princesse Charlotte.

Dans ce contexte, notre établissement a procédé à des sorties d'immobilisations, principalement les agencements de nos anciens locaux. (Avenue St Michel et Avenue de Grande-Bretagne)

Les immobilisations sont maintenues au bilan pour leur coût historique et sont amorties selon le mode linéaire et la durée d'utilisation prévue.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- logiciels et matériel informatique : de 3 à 7 ans
- mobiliers et matériels : de 5 à 7 ans
- aménagements : de 7 à 10 ans

f. Engagements de retraite

Des provisions sur indemnités de départ à la retraite ont été constituées (conformément à la Convention Collective des Banques) et s'élèvent au 31 décembre 2014 à 238.157 euros.

g. Impôts sur les bénéfices

La banque réalise plus de 25 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, elle est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux en vigueur à Monaco, soit 33.33 %.

2 - Contrevaaleur de l'actif et du passif en devises

(en milliers d'euros)	2014	2013
Total de l'actif en devises	484.610	461.605
Total du passif en devises	482.390	460.051

3 - Immobilisations

(en milliers d'euros)	Eléments Incorporels	Eléments Corporels
Montants bruts au 1 ^{er} janvier 2014	8.230	4.400
Mouvements de l'exercice	-1.062	-752
Montants bruts au 31 décembre 2014.....	7.168	3.648
Amortissements et provisions cumulés en fin d'exercice	915	781
Montants nets au 31 décembre 2014.....	6.253	2.867
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2014.....	59	177
Reprises de provisions pour dépréciation.....		100

4 - Encours de la clientèle

(en milliers d'euros hors créances rattachées)	2014	2013
Opérations avec la clientèle (actif)		
- Encours sains.....	373.477	304.737
- Encours douteux nets de provisions.....	63	48

5 - Créances et dettes rattachées sur opérations interbancaires et opérations de la clientèle

(en milliers d'euros)	2014	2013
Actif		
- Créances sur les Etablissements de crédits	485	446
- Créances sur la Clientèle.....	82	35
Passif		
- Dettes envers les Etablissements de crédit.....	113	8
- Dettes envers la Clientèle.....	44	36

6 - Autres actifs et autres passifs

(en milliers d'euros)	2014	2013
Actif		
Comptes de négociation & de règlement	397	2.858
Débiteurs divers	3.278	2.678
Total.....	3.675	5.536
Passif		
Comptes de négociation & de règlement	4.624	2.072
Créditeurs divers.....	4.659	3.546
Total.....	9.283	5.618

7 - Comptes de régularisation - actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2014	2013
Actif		
Compte d'ajustement sur devises	119	106
Charges constatées d'avance	940	1.142
Produits à recevoir	174	489
Instruments Conditionnels.....	1.363	0
Autres comptes de régularisation	1.929	118
Total.....	4.525	1.855
Passif		
Charges à payer.....	8.595	6.107
Instruments Conditionnels.....	1.363	0
Comptes de régularisation	14.963	61
Total.....	24.921	6.168

8 - Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2014	Dotations de l'exercice	Reprise de provisions	Montant au 31.12.2014
Provisions pour pertes et charges	289	131	112	308
Fonds pour risques Bancaires Généraux	6.663	1.600		8.263

Le poste provisions pour risques et charges est composé, à hauteur de 238.157 euros, de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Les fonds pour risques bancaires généraux créés conformément au C.R.B. 90.02 du 23/02/90 sont destinés à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire et sont inclus dans les fonds propres retenus pour le calcul des ratios prudentiels applicables dans la profession.

9 - Fonds propres

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2014	Mouvement de l'exercice	Montant au 31.12.2014
Capital	15.000		15.000
Réserve légale	950	105	1.055
Autres réserves	4.483		4.483
Report à nouveau	8.880	1.984	10.864
Total	29.313	2.089	31.402

Le capital de la société est divisé en 75.000 actions de € 200 de nominal chacune, toutes de même catégorie. La majorité des actions est détenue par le groupe BSI S.A. qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Après affectation des résultats de l'exercice 2014, la réserve légale sera portée à € 1.220 k et le report à nouveau à € 13.989 k. Les fonds propres sur base sociale seront ainsi augmentés de € 3.290 k.

10 - Opérations avec le groupe (hors dettes et créances rattachées)

(en milliers d'euros)	2014	2013
Créances sur les Etablissements de crédit	655.597	688.023
Créances sur les Filiales	0	0
Dettes envers les Etablissements de crédit	13.460	4.095
Dettes envers les Filiales	3.193	1.040

11 - Ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir

(en milliers d'euros hors dettes et créances rattachées)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	+ de 1 an	Total
Comptes et prêts à terme sur les établissements de crédit (hors comptes à préavis).....	119.954	215.068		335.022
Créances sur la clientèle à terme.....	23.483	11.172	97.536	132.191
Dettes envers les établissements de crédit à terme	2.410	0	11.050	13.460
Comptes créditeurs à terme de la clientèle	34.363	33.294	0	67.657

12 - Commissions et gains sur opérations des portefeuilles de négociation

(en milliers d'euros)	2014	2013
Produits		
Commissions sur titres gérés	26.800	23.772
Autres commissions / titres pour cpte de la clientèle.....	845	656
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	629	600
Gains sur opérations de change	3.226	3.049
Total produits	31.500	28.077
Charges		
Commissions sur opérations de titres	439	490
Charges sur opérations de hors-bilan	0	0
Charges sur prestations de services financiers	103	85
Autres charges d'exploitation bancaire	9.500	7.094
Total charges	10.042	7.669

13 - Frais de personnel

(en milliers d'euros)	2014	2013
Salaires, traitements et indemnités	10.325	10.593
Charges sociales	2.602	2.596
Total	12.927	13.189

Au 31 décembre 2014, l'effectif (utilisé) se compose de 69 personnes.

14 - Informations sur le hors-bilan

(en milliers d'euros)

Opérations de change à terme

	A recevoir	A livrer
Euros à recevoir contre devises à livrer.....	96.413	98.019
Devises à recevoir contre euros à livrer	98.047	96.339
Devises à recevoir contre devises à livrer	43.994	43.985

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle et adossées auprès de notre maison mère.

Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés en k€ :

Opérations de notre clientèle.....	460.542
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle.....	460.542

Concernant ces opérations, BSI MONACO SAM n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire, en l'occurrence sa maison mère BSI LUGANO SA.

Engagements donnés

	2014	2013
Engagements de financement en faveur de la clientèle	104.539	76.870
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	1.362	125
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle.....	9.096	4.488
Autres engagements.....	2.250	
Total	117.247	81.483

La ligne « Autres engagements » correspond à l'engagement de l'établissement relatif au bail toujours actif de notre ancien local avenue de Grande-Bretagne, immeuble « Le George V ». Pour information, notre établissement est engagé jusqu'au 30 novembre 2018.

Engagements reçus

	2014	2013
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit.....	4.070	1.320
Engagements reçus de la clientèle.....	472.766	395.451
Total	476.836	396.771

15 - Publications relatives aux actifs grevés (en euro)

L'arrêté du 19 décembre 2014, publié au Journal Officiel de la République Française le 24 décembre 2014, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés. (Déclinaison française des dispositions de l'Autorité Bancaire Européenne sur l'*Asset Encumbrance*)

Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors-bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

Les informations requises par l'arrêté se composent de 4 éléments :

- Informations sur les actifs grevés ou non grevés au Bilan de l'établissement à la date du 31.12.2014. (en euro)

		Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
		010	040	060	090
010	Actifs de l'établissement déclarant				
30	Instruments de capitaux propres				
40	Titres de créance				
120	Autres actifs			1.111.240.965	

- Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées.

Sans Objet

- Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues.

Sans Objet

- Informations sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés

Sans Objet.

16 -Autres informations

Contrôle Interne

Un rapport a été établi en application des articles 42, 43 et 43-1 du règlement n° 97-02 et adressé au Secrétariat Général de l'ACPR.

Ce rapport a pour objet de rendre compte de l'activité du contrôle interne au cours de l'exercice écoulé et de retracer les dispositifs de mesure, de surveillance, d'encadrement des risques auxquels l'établissement est exposé et de diffusion d'information à leur sujet.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Madame, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012 pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève 1.111.240.965 €
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 3.290.438 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2014, le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour

leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2014, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2014 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 26 mars 2015.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Vanessa TUBINO

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la BSI MONACO SAM, 35, boulevard Princesse Charlotte à Monaco.